



DISCOURS DE POLITIQUE GENERALE DU PRESIDENT

Convention nationale de la FHF

Paris - 12 décembre 2012

Madame la vice-Présidente, chère Paulette Guinchard

Monsieur le Délégué Général, cher Gérard Vincent

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,

Monsieur le Président de la sixième chambre de la Cour des comptes (Antoine Durrleman)

Mes chers amis,

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver aujourd'hui à l'occasion de la Convention nationale de notre Fédération qui, comme chaque année, nous permet de nous retrouver pour dresser le bilan des mois écoulés mais surtout pour préparer les actions à venir.

Je tiens, avant toute chose, à saluer chaleureusement les nouveaux membres de notre convention. Depuis plusieurs mois, les fédérations régionales ont engagé le processus de renouvellement de leurs représentants au sein des différentes instances tant régionales que nationales. La réunion aujourd'hui de notre convention vient clore cette étape et nous permet de nous rassembler dans une configuration fortement renouvelée. Je salue également tout aussi chaleureusement les membres qui participaient déjà à nos travaux et que j'ai plaisir à retrouver aujourd'hui.

La Convention nationale est un moment important pour notre fédération. C'est elle en effet qui donne à l'action de la FHF sa légitimité, sa cohérence mais aussi son énergie.

La FHF ne serait rien sans ce lien fort qui l'unit aux régions, à ses adhérents. Elle ne serait rien non plus sans ces moments qui nous permettent de nous retrouver régulièrement pour échanger sur les sujets majeurs pour le service public de santé. Vous connaissez maintenant, depuis que j'ai l'honneur de présider la FHF, l'importance très forte que j'attache au renforcement des relations avec les Fédérations Régionales. Ces liens ils se manifestent aussi par les travaux que nous conduisons dans le cadre de nos conventions et je souhaite que vous puissiez toutes et tous y prendre une large part en participant activement aux débats et en alimentant notre réflexion collective.

1. **Il y a un an... nous adoptions ici même la plateforme politique de la FHF :**

- **Il y a un an**, à l'issue d'un important travail conduit par les équipes de la fédération nationale et des fédérations régionales, à l'issue de plusieurs débats organisés en région avec les adhérents, nous adoptions à l'unanimité notre plateforme politique. Elle proposait, et c'était l'accroche que nous avons voulu, de « faire du service public de santé une ambition pour la France ».
- **Il y a un an**, par delà nos convictions, nos sensibilités, nos opinions, nous avons su proposer aux responsables politiques et aux patients une vision renouvelée du service public de santé.
- **Il y a un an**, nous avons fait résolument fait le choix de promouvoir ensemble un service public plus que jamais confiant dans ses atouts et déterminé à toujours mieux répondre aux besoins de la population.
- **Il y a un an**, nous lançons ici un travail de diffusion et de médiatisation de cette plateforme. Ce travail a porté ses fruits. Nos propositions ont plusieurs fois été au cœur des débats. Je crois que nous pouvons être satisfaits du travail engagé et reconnaître que la mission que nous nous étions fixée a été accomplie.

Je tiens à nouveau ici, très sincèrement, à saluer le travail que vous avez conduit.

2. **Depuis un an, nous avons fait vivre notre plateforme et engagé des actions fortes :**

Je vous le disais il y a un an : l'adoption de notre plateforme ne constituait pas un aboutissement mais bien un commencement. Le commencement d'une action renouvelée en faveur d'un service public de santé conscient de ses valeurs, de ses spécificités et conscient aussi de la nécessité d'évoluer pour mieux répondre aux aspirations de nos concitoyens. A partir des axes dessinés par la plateforme, j'ai demandé à notre Délégué Général et à ses équipes de prendre des initiatives fortes sur plusieurs sujets. Initiatives que je souhaite ici rappeler et mettre en perspective:

- **Notre vision du Service Public a été renouvelée et s'est imposée:** La plateforme de la FHF a proposé aux pouvoirs publics une ambition renouvelée du Service Public : un service public de santé entendu comme la réunion, sur un territoire, de l'ensemble des acteurs, hospitaliers, médico-sociaux, libéraux, publics, privés participant à la prise en charge des patients ; mais en respectant des valeurs communes : pérennité, égal accès, non discrimination d'aucune sorte et qualité. A l'occasion du dernier salon Hôpital Expo, je me suis fait votre porte parole et j'ai proposé la Ministre de la Santé cette vision du Service Public. Tout au long de l'année 2012, nous avons également pris des initiatives pour donner corps à cette ambition d'un service public renouvelé :
 - En organisant un colloque, en avril dernier aux Invalides, pour proposer des pistes concrètes pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins et aux prises en charge ;

- En continuant à décliner le contenu de la stratégie de groupe que nous appelons de nos vœux ;
 - En étant à l'origine de deux amendements au PLFSS permettant de lutter directement contre les déserts médicaux. Je pense tout particulièrement à l'amendement qui a introduit dans la loi la possibilité pour les établissements publics de détacher des praticiens hospitaliers pour exercer une activité de médecine générale dans les zones sous-dotées. Il s'agissait d'un point fort de la plateforme.
 - En introduisant dans le débat public la nécessité de corriger enfin les inégalités de moyens entre les différents acteurs de santé et entre les territoires. Cette réduction des inégalités est un sujet fondamental que je souhaite continuer à porter, à travers notamment la réflexion qui s'ouvre aujourd'hui même sur le nouveau modèle de financement.
- ***Le souhait de renforcer la place des usagers au sein du système de santé a été concrétisé :***

Les patients sont la seule raison d'être du service public de santé. Leur satisfaction est l'objectif premier. Sur la base de cette conviction, la plateforme proposait de renforcer significativement le rôle et la place des usagers au sein du système de santé. Depuis un an, beaucoup d'actions ont été engagées :

- Au sein de la FHF, j'ai souhaité que nos engagements ne soient pas vains. Pas question en effet de nous contenter de faire des propositions aux autres sans en tirer les conséquences pour notre Fédération. C'est ainsi que j'ai fait du renforcement du rôle des représentants des usagers au sein de la FHF une priorité.
- Une commission permanente des représentants des usagers a été installée il y a quelques jours au sein de la FHF. Composée à parité de représentants des usagers et de représentants des professionnels de santé, cette commission a pour but de proposer au Conseil d'Administration de la FHF des recommandations à même de favoriser à la fois la qualité de l'accueil et des services ainsi que de la prise en charge des patients ou des résidents de nos établissements publics.
- J'ai également souhaité que les représentants des usagers occupent une place plus forte au sein même de notre Conseil d'Administration. C'est dans cet objectif que je vous proposerai d'adopter tout à l'heure une modification des statuts créant un véritable collège des représentants des usagers au sein de notre Conseil. Dans le même esprit, je formule le souhait que les Fédérations régionales empruntent le même chemin en associant encore davantage les représentants des usagers à leurs travaux et au sein même de leurs instances.
- Au delà de ces actions internes à notre fédération, l'engagement en faveur du renforcement de la place des usagers au sein du système de santé s'est concrétisé au cours des derniers mois par des propositions importantes, au premier rang desquelles la mise en place d'un Institut des patients qui serait confié à l'Institut des Hautes Etudes en santé Publique. Sa mission centrale serait

de former les jeunes professionnels de santé à travailler avec les patients et leurs représentants. J'ai évoqué ce dossier il y a quelques semaines avec la ministre de la santé et j'ai bon espoir pour sa concrétisation.

- ***La proposition de conclure un pacte de confiance avec les hospitaliers a été entendue et reprise à son compte par la Ministre***

En mai dernier, lors de mon discours inaugural du salon Hôpital Expo, je proposais à la Ministre de la santé de faire confiance aux hospitaliers et l'invitait à conclure un pacte avec eux. Un pacte de confiance que je proposais ouvert et destiné à donner un nouvel élan au service public de santé tout en s'appuyant sur les femmes et les hommes qui le font vivre chaque jour.

- La Ministre de la santé a entendu ma proposition et dans la foulée de mon intervention reprenait à son compte ce mot de « pacte de confiance ». Vous le savez, une mission, confiée à notre ami Edouard Couty, Président de la FHF Rhône-Alpes, a été engagée en septembre dernier et devrait rendre ses conclusions dans quelques semaines. Ces conclusions nous les attendons avec impatience, conscient qu'elles sont sans doute le socle exigeant sur lequel la ministre va bâtir sa politique en la matière.
- A l'occasion de cette mission, la FHF a participé aux trois groupes de travail qui ont été constitués et s'est employée à décliner et à approfondir les propositions contenues dans la plateforme.
- J'ai déjà évoqué il y a un instant les propositions faites par la FHF dans le cadre du renforcement du service public de santé. Je souhaite ici évoquer devant vous les propositions de la FHF en matière de dialogue social.
- Je l'ai dit à de nombreuses reprises : les changements auxquels doit faire face notre système de santé ne pourront être engagés sans s'appuyer sur les professionnels de santé et sans leur redonner confiance. Dans mon esprit, ce n'est pas un slogan que de dire cela : il convient de valoriser les professionnels et l'attractivité des métiers afin de permettre aux établissements et aux filières d'attirer et de fidéliser les talents.

C'est dans cette vision que la FHF propose de réinventer le management des personnes, mais également des structures, en s'appuyant sur la rénovation du dialogue social. Pour cela, les propositions que nous portons convergent toutes vers la même idée : **la Fédération doit être reconnue pleinement comme la représentante des employeurs.**

Dans le détail, ces propositions s'articulent autour d'un dialogue social pensé en trois niveaux de responsabilités : deux niveaux nationaux (ministère de la fonction publique et ministère de la santé) et un niveau local, au plus près du terrain. Il s'agit ici de faire confiance aux acteurs de terrain en leur permettant de négocier au plus près des réalités les éléments qui les concernent directement. Pour encadrer ce dispositif la FHF propose que des accords cadres locaux soient signés et encadrés par un accord cadre national que la FHF pourrait signer en sa qualité de représentante des employeurs.

- ***La FHF s'est engagée fortement pour promouvoir le secteur médico-social***

Il y a un an, nous souhaitions faire de la prise en charge du grand âge une priorité nationale. En tant que Président de la FHF, je dois dire que j'ai sincèrement été impressionné par la vitalité et l'énergie des professionnels de ce secteur. Le temps où la FHF ne s'intéressait que de très loin aux problématiques du grand âge et de la prise en charge médico-sociale est définitivement révolu. Et tant mieux !

Depuis plusieurs années, et tout particulièrement depuis les 12 derniers mois, de nombreuses actions ont été engagées dans le droit fil des ambitions de notre plateforme :

Si je ne devais citer qu'une seule illustration de cet engagement très fort en faveur du médico-social, je souhaiterais parler de la création de l'association pour le développement du secteur public médico-social. Face au constat d'une offre publique médico-sociale en recul, avec les conséquences que l'on sait pour les résidents et leurs familles, la FHF a créé une association pour développer une offre publique et s'adapter aux nouvelles règles de création de places. La méthode est innovante. Elle est surtout marquée par le sceau du pragmatisme et le seul souci de la promotion du service public. Permettez-moi de remercier tout particulièrement Paulette Guinchard qui ne ménage pas ses efforts pour donner de l'élan à cette association, dont les débuts sont très prometteurs.

- ***La FHF a pris de nouvelles initiatives pour rassembler les hospitaliers publics et valoriser leur action. C'est le cas notamment de FHF cancer.***

Je souhaiterais à présent dire un mot sur une initiative qui me semble capitale mais également emblématique du travail que doit conduire notre Fédération pour valoriser le service public : il s'agit de la création de FHF cancer :

- FHF cancer procède de la volonté de mieux mettre en évidence les atouts de la cancérologie publique. C'est en effet souvent méconnu : la majorité des patients sont pris en charge dans les hôpitaux publics, quelques soient l'âge, le type de cancer, son stade d'évolution...
- Mais FHF cancer va bien plus loin que cette seule mise en avant des forces du service public. Il s'agit de proposer aux hospitaliers publics une stratégie permettant d'améliorer les filières de prise en charge et de renforcer ainsi l'attractivité du service public pour les patients mais également pour les professionnels.
- Les mots clés de cette stratégie de groupe sont simples mais exigeants : maillage territorial, pluri-disciplinarité, accès à la recherche et à l'innovation pour tous, patients et professionnels en CH et en CHU.

3. Si la FHF est aujourd'hui au cœur du débat, notre action doit se poursuivre, dans le même esprit responsable, ouvert et indépendant.

- La plateforme adoptée il y a un an a très clairement mis au cœur du débat politique les propositions de notre fédération. Jamais au cours d'une élection présidentielle les propositions que nous portons n'ont eu autant d'échos.

Plusieurs sujets aujourd'hui débattus ont en effet été initiés par notre fédération :

- **Pertinence des actes** : je souhaite ici rendre à nouveau hommage au Doyen MORNEX pour le travail qu'il a conduit il y a maintenant quelques années au sein de la FHF pour faire émerger ce dossier essentiel pour la santé publique et que les pouvoirs publics ont pourtant bien tardé à prendre en compte. Certes, nous en sommes encore au début de la prise de conscience, mais nous allons dans la bonne direction si j'en crois le travail réalisé par la HAS mais également l'introduction de mesures allant dans le sens d'une plus grande pertinence dans le PLFSS pour 2013.

Je veux le dire ici : c'est grâce à la contribution active des médecins à nos réflexions internes qu'aujourd'hui notre Fédération est pertinente à porter au plan national ce débat.

- **Evolution du modèle de financement** : la T2A n'aurait sans doute pas vu le jour sans l'appui de la FHF. Dix ans après, le modèle a montré sa pertinence et son efficacité. Le récent rapport réalisé par la FHF sous la conduite Pr Fagon vient encore de le confirmer: le Service public de santé a bénéficié de la T2A. Il a vu son activité progresser, le travail de ses équipes mieux pris en compte... Toutefois, comme nous l'écrivions à l'occasion de la plateforme, nous ne devons pas tout attendre d'un modèle de financement, celui-ci n'étant que la traduction d'objectifs politiques.

C'est pour cela que ce modèle doit aujourd'hui évoluer afin de répondre à de nouveaux enjeux politiques : parcours de soins, pertinence des actes, vieillissement de la population... Nous attendons des débats qui vont démarrer aujourd'hui même la prise en compte de nos propositions.

- **Evolution du rôle des ARS** : je ne m'attarderai pas sur ce sujet car il y aurait beaucoup à en dire. Toutefois, la question du retour des ARS au modèle voulu par le législateur, a été mise sur le devant de la scène par la FHF. Pour nous en effet, il est fondamental que les ARS prennent toutes leurs responsabilités dans la régulation de la médecine libérale et qu'elles se positionnent davantage en appui des établissements de santé, de leurs initiatives, plutôt qu'en autorité de tutelle souvent tentée de s'ingérer dans la vie interne des hôpitaux. Pas de confusion des rôles, nous l'avons dit avec force lors de plusieurs rencontres entre notre bureau et les directeurs d'ARS.

- **La mobilisation de la FHF a également permis des avancées importantes en faveur du service public :**
 - Arrêt de la convergence tarifaire dans le secteur sanitaire
 - Réintroduction prochaine de la notion de service public dans la loi
 - Reconnaissance du rôle spécifique et primordial des établissements publics.

- Dans ce contexte, le travail et les propositions de la FHF sont plus que jamais essentiels. Il nous faut en effet rester lucide : les temps vont être de plus en plus contraints. Je pense notamment à plusieurs sujets de préoccupations sur lesquels il nous faut afficher la plus grande vigilance :
 - **Pacte de compétitivité** : vous le savez, malgré nos appels au gouvernement, les établissements publics sont pour l'heure exclus du dispositif du pacte de compétitivité. Cette mesure est inadmissible.

Cette rupture d'égalité de traitement est non seulement difficilement compréhensible (les établissements publics et privés sont tous deux financés par des fonds publics... ceux de la sécurité sociale), mais elle va également se traduire par un avantage très fort offert aux établissements privés. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur médico-social où ce pacte risque de porter un rude coup au service public, alors même qu'il fait face à des difficultés importantes. Sur ce sujet majeur, j'ai souhaité que les équipes de la FHF réfléchissent à des initiatives fortes afin de faire entendre au gouvernement que l'exclusion des établissements publics du pacte de compétitivité est inconcevable. Nous avons interpellé le gouvernement et attendons maintenant des explications claires.
 - **Poursuite de la convergence tarifaire dans le secteur médico-social** : il s'agit de l'autre sujet qui me préoccupe beaucoup depuis plusieurs semaines. A l'heure où le gouvernement a fait de la prise en charge des personnes âgées une priorité, personne n'a vraiment compris la poursuite de ce processus à l'origine de dégâts importants dans les établissements. La FHF a pourtant proposé des amendements clairs et simples pour stopper ce processus qui en contradiction frontale avec les orientations du plan solidarité grand âge, et qui va inévitablement se traduire par des suppressions de poste (8 000 postes) et par une baisse de la qualité des prises en charge.

- **Ces sujets de préoccupations imposent à la FHF de poursuivre son travail, dans un esprit résolument ouvert, constructif et indépendant. L'indépendance est notre richesse commune et notre arme la plus efficace pour être entendu de tous les pouvoirs, de toutes les majorités. Le jour où notre Fédération sera l'affidée d'un gouvernement quel qu'il soit, tout le travail bâti depuis des années, toute la légitimité et la crédibilité acquises au fil de réformes complexes seront alors réduites à néant.**

4. Pour conserver son efficacité et sa légitimité, la FHF doit évoluer

- Depuis plusieurs années, la FHF a su évoluer pour adapter son organisation aux nouveaux enjeux, aux nouvelles réalités de l'environnement et conserver ainsi une capacité d'influence. Plus forte médicalisation, ouverture aux usagers, ouverture aux partenaires hospitaliers : ce sont les évolutions qui ont marqué positivement la FHF depuis quelques années.
- Pour autant, je suis aujourd'hui animé par la conviction que notre Fédération doit aller encore plus loin. Elle doit en effet savoir poursuivre sa transformation afin de s'adapter sans cesse à un environnement en évolution permanente :
- C'est fort de cette conviction que j'ai souhaité engager cette réflexion lors des dernières universités d'été et que j'ai proposé au Conseil d'administration de confier à un groupe de travail le soin de réfléchir aux évolutions internes de notre fédération.

Ce travail, qui devra être mené au cours du 1^{er} trimestre 2013, devra, selon moi, s'inscrire dans la **feuille de route suivante** :

- D'abord, la **poursuite de la médicalisation des travaux et des instances de gouvernance de la FHF**. Rien ne serait pire que de continuer à donner le sentiment que notre Fédération ne reflète pas la diversité de la communauté hospitalière. Nous ne sommes ni la maison des directeurs, ni la maison d'un courant politique. Je veux demain encore plus qu'aujourd'hui que toutes les composantes de la famille hospitalière, notamment les médecins, se sentent pleinement chez eux dans notre Fédération. Et que chacun y trouve un cadre propice de travail, de réflexion et de confrontation sans laquelle il n'y a pas de débat riche.
- Le deuxième axe est le **renforcement de la place des présidents régionaux au sein des instances de décision de la FHF**. Le mouvement de régionalisation et de déconcentration est inéluctable. Cela doit aussi se traduire dans le fonctionnement de notre Fédération par une meilleure écoute des problématiques régionales, donc une implication plus grande des présidents régionaux à notre réflexion commune.
- Ce renforcement du poids des fédérations régionales, je le conçois à travers un soutien plus marqué à la mise en place de délégués permanents ;
- Le troisième axe est la **reconnaissance pleine et entière du rôle des usagers et des résidents**, à travers une implication concrète de leurs représentants aux travaux de la Fédération.
- Quatrième axe : dans l'attente de la réforme de la perte d'autonomie, le **secteur médico-social a le sentiment d'être le grand oublié de la politique d'hier et d'aujourd'hui**. Au sein de la FHF, ce secteur ne sera en revanche jamais oublié et

la Fédération devra porter demain encore plus qu’hier une ambition à la hauteur des enjeux pour notre société.

- Enfin, dernier axe de travail, il s’agit de **l’ouverture accrue aux partenaires de l’hôpital** : c’est à mon sens un fait majeur pour l’avenir de notre Fédération. Il nous faut définitivement tourner la page de l’hospitalocentrisme, et pas seulement dans les discours ! Pas en subissant notre environnement mais en nous plaçant au cœur de ce nouveau système de santé que nous appelons de nos vœux. L’ouverture de la FHF a été engagée avec notre plateforme. Elle doit se poursuivre, en particulier envers les médecins libéraux, les mutualistes, les associations, les partenaires économiques.

Vous l’aurez compris, il s’agit pour notre fédération de conserver son avance et de conforter sa légitimité, de renforcer toujours et encore notre crédibilité.

- Plus que jamais, le système de santé a besoin d’une FHF forte et responsable. Nous sommes pour des centaines de milliers d’hospitaliers et d’agents des établissements publics de soins la maison commune ; là où s’incarne, pour le défendre, ce service public de santé qu’ils font vivre au quotidien. Cette responsabilité nous la devons aussi aux millions d’usagers de ce service public, d’aujourd’hui et de demain, afin que ce pilier essentiel du Pacte républicain survive aux aléas et aux soubresauts de la vie économique et politique de notre pays.
- Pour cela, je ne doute pas que nous parviendrons ensemble, élus, médecins, gestionnaires, représentants de patients, à relever le défi en continuant à faire de notre fédération un lieu indépendant de rencontre, de propositions, en phase avec ses adhérents et l’évolution de son environnement.
- Votre présence nombreuse en témoigne aujourd’hui et je vous en remercie.